

# Aide à la réintégration

## Bonnes pratiques, pratiques prometteuses et innovantes

### Pratique #4

## Appui à l'employabilité et à l'autonomisation des retournés à travers la formation professionnelle et la recherche de travail, Mali

Entité chargée de la mise en œuvre : OIM

Titre du projet : Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants dans la région du Sahel et du Lac Tchad

Bailleur : Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique

### Résumé

A travers différentes interventions, l'OIM au Mali a développé les capacités et compétences et ainsi amélioré les perspectives d'emploi et d'auto-emploi de plus de 1.000 migrants maliens de retour jusqu'à présent. Ces interventions comprennent une orientation professionnelle, la formation ou la certification des compétences des migrants de retour, et la fourniture d'équipement et matériel pour qu'ils puissent exercer leur métier ou l'orientation vers des offres d'emploi.

Dans le but de mieux orienter les migrants de retour qui ont parfois passé de longues années à l'étranger et qui à leur retour éprouvent souvent des difficultés à identifier une activité économique qui leur convienne, l'OIM a conclu des partenariats avec 12 établissements de formation professionnelle pour offrir une variété d'options aux jeunes et faciliter leur accès à la formation professionnelle. Des entretiens individuels permettent d'identifier les compétences et les aspirations de ces migrants de retour et ainsi de leur proposer des opportunités de formations ou des emplois (pour les migrants ayant des qualifications

certifiées) selon leurs profils respectifs, pour un meilleur appariement entre migrants, formations et/ou emplois.

Suite à la formation ou à la certification de leurs compétences, les bénéficiaires sont soutenus dans la création d'une petite entreprise (577 ont été soutenus de la sorte jusqu'à présent) ou sont mieux équipés pour affronter le marché du travail. Les avantages de cette activité sont notamment l'accès facilité des bénéficiaires à la formation et de meilleures perspectives d'emploi et d'auto-emploi.

Cette approche a été longuement discutée avec le gouvernement malien pour aligner les initiatives de réintégration avec la politique nationale de migration et développement (PONAM), incluant le développement des capacités et compétences des retournés dans le développement national.

*\*\* L'emploi du masculin est utilisé pour alléger le texte, mais comprend les genres masculins et féminins \*\**

## Détails opérationnels

### ► Description de la pratique

L'objectif de l'activité consiste à offrir une formation ou un accès à l'emploi/auto-emploi plus adaptés aux profils des migrants de retour afin de mieux les engager dans leur processus de réintégration et d'encourager une réintégration durable.



Séance de formation © OIM

Pour offrir une diversité d'opportunités de formation, l'OIM a d'abord réalisé une **cartographie des centres de formations professionnels** existants sur le territoire de Bamako et de Kayes (les principales zones de retour au Mali). Cette cartographie a été réalisée grâce notamment aux connaissances des membres de l'équipe de l'OIM, à des entretiens avec les autorités locales et à des appels d'offres.

Une fois les centres de formation identifiés, l'OIM a rencontré leurs directions respectives et parfois des sources gouvernementales, et a procédé à des inspections afin d'évaluer la qualité des centres en termes d'équipements et de qualifications du personnel enseignant. Douze centres ont ainsi été sélectionnés à Bamako sur la base des opportunités offertes et de leur qualité et ont ensuite été contractualisés (des centres additionnels sont en cours de contractualisation à Kayes).

Dans un deuxième temps, un **entretien individuel** est mené avec les migrants de retour dans le but de connaître leurs aspirations, leurs compétences et leurs qualifications.

Suivant ces entretiens, **les migrants désirant suivre une formation** sont informés des opportunités disponibles (domaines de formation, date de début et durée).

Par ailleurs, **les migrants affirmant pouvoir exercer un métier** voient leurs compétences évaluées auprès de centres de formation correspondant à leur profil. S'il s'avère que le migrant a les compétences requises pour exercer son métier, il obtient une certification.

**Les migrants désirant créer leur propre entreprise** et ayant à cet effet besoin de machines et d'équipements sont également orientés vers une école industrielle afin d'évaluer leurs capacités à utiliser ces derniers. Les personnes habilitées sont ensuite dirigées vers des formations en gestion de petites entreprises. Les personnes jugées insuffisamment qualifiées se voient offrir le choix d'une formation avec l'opportunité de recevoir l'équipement une fois la formation terminée avec succès.

Une fois que le migrant finalise la formation ou obtient sa certification, un kit contenant **l'équipement et le matériel** nécessaire à l'exercice de l'activité économique souhaitée lui est remis, lui permettant de lancer sa microentreprise ou d'accéder à un emploi. Le contenu des kits a été développé avec les formateurs sur base des exigences minimum propres à chaque métier. Des représentants des migrants ont ensuite été conviés à prendre connaissance des kits et à donner leur feedback afin d'ajuster les kits aux besoins réels des migrants de retour.



Séance de formation pratique © OIM

Dès lors que le bénéficiaire lance sa propre activité génératrice de revenus, l'OIM fait le **suivi** régulièrement et

identifie ses besoins potentiels pour assurer la rentabilité de l'activité. Un support supplémentaire peut être fourni en cas de besoin.

Cette activité s'est révélée être une bonne pratique pour encourager l'auto-emploi, puisqu'il est difficile de trouver un nombre suffisant de postes vacants dans des entreprises maliennes.

Il est prévu d'étendre cette activité à Gao et Mopti.



Séance de formation pratique © OIM

### ► Approche/Motif

De nombreux migrants de retour reviennent au Mali désorientés. La plupart ont migré lorsqu'ils étaient adolescents et sont restés longtemps à l'extérieur du pays. Une fois de retour, ces jeunes connaissent peu les opportunités disponibles, entre autres en termes d'emploi, et ne sont pas conscients des compétences qu'ils peuvent mettre à profit pour trouver un travail qui les satisfasse. Certains migrants choisissent alors des activités par mimétisme : ils demandent les mêmes équipements que leurs compères sans savoir réellement s'en servir. Il y a par ailleurs eu plusieurs cas de migrants affirmant être des experts dans un domaine professionnel, mais il s'avérait ensuite que leurs capacités ne répondaient pas aux nécessités des employeurs. Les migrants étaient alors congédiés ou abandonnaient leur emploi.

L'objectif recherché à travers le processus décrit ici est un **meilleur appariement entre les compétences des migrants et les opportunités économiques** afin de prévenir

l'abandon du processus de réintégration par les migrants et de favoriser une réintégration durable. Avec une meilleure connaissance des compétences, des capacités et des aspirations des migrants d'une part, et une variété d'offres en formation d'autre part, l'OIM au Mali a su apporter une solution aux multiples défis de la réintégration économique.

### ► Partenariat/Synergie

Les centres de formation professionnelle étant affiliés à différentes institutions gouvernementales, l'approbation de différents départements et Ministères était requise avant d'engager une collaboration avec l'OIM.

Dans la région de Kayes, à l'ouest du Mali, des ententes ont aussi été conclues avec les Directions régionales du développement social et de l'élevage pour fournir des formations aux bénéficiaires en gestion d'entreprise et en embouche bovine.

Puisque ces partenariats se sont avérés fructueux, il est prévu de répliquer ces partenariats dans le Nord et le Centre du Mali.

Il est à noter que toute formation a un coût, que le centre qui l'offre dépende du gouvernement ou soit privé. Les coûts de formation au Mali sont élevés comparé au coût de la vie.

### ► Contacts utiles et références

Pour plus d'informations: [jointinitiative@iom.int](mailto:jointinitiative@iom.int).

## Données et base factuelle

### ► Résultats et "preuves"

Cette activité a contribué à un **meilleur appariement entre les migrants de retour et les activités d'aide à la réintégration** qui leur ont été proposées. Ainsi, il a été observé une **chute considérable des cas d'abandon** du processus de réintégration et une **plus grande motivation** des bénéficiaires lors des formations.

Plus de 1.200 migrants ont terminé leur formation en

gestion d'entreprise (150), en couture (127), dans le domaine de la construction (maçonnerie : 96, carrelage : 92, soudure : 74, plomberie : 55, menuiserie : 27), embouche bovine, ovine et aviculture (381), conduite et transport (203), et ont ainsi accru leur employabilité. Il n'est pas possible à ce stade précoce d'évaluer la durabilité de ces interventions, mais il est déjà possible de poser les constatations suivantes :

- Plusieurs bénéficiaires ont obtenu soit des **stages**, soit des **emplois** à temps plein ou ont lancé leur propre **entreprise** à la suite des formations
- Alors qu'il est difficile de trouver un travail de long terme dans le domaine de la construction, les bénéficiaires formés dans cette filière (344) ont rapporté lors de différentes réunions qu'ils arrivaient à **trouver de l'emploi plus rapidement et plus fréquemment** qu'avant. Certains d'entre eux collaborent encore avec les formateurs des centres pour intervenir sur des chantiers. Des bénéficiaires se mobilisent même pour créer des associations légalisées dans leurs différents secteurs dans le but de gagner de plus gros marchés.
- Parmi les 120 bénéficiaires d'une formation en conduite de véhicules poids lourd, un quart a confié à l'OIM avoir des **promesses d'emploi**.
- Les bénéficiaires ayant suivi une formation en gestion de microentreprise, en embouche bovine, en aviculture, en couture, en conduite de moto-tricycle (577 au total) ont tous reçu un kit de départ et travaillent à présent à leur propre compte.



Séance de formation pratique © OIM

Par ailleurs, douze institutions ont conclu une entente commerciale avec l'OIM pour délivrer des formations aux

migrants de retour. Ce soutien a **revitalisé plusieurs de ces centres** qui étaient « dormants » depuis quelques temps.

Pour le suivi, l'OIM a visité les centres de formation lors des cours pour s'assurer du bon déroulement. Les listes de présence permettent de savoir combien de bénéficiaires assistent à la formation alors que des examens post-formation permettent d'évaluer les compétences acquises par les bénéficiaires. Des certificats sont délivrés à tous les participants ayant eu la note de passage à leur examen. Ensuite, lorsqu'un kit est fourni à un bénéficiaire, des visites de suivi sont effectuées pour vérifier si son commerce est rentable et si un soutien supplémentaire est nécessaire.



Un retourné au travail © OIM

### ► Recommandations

Un des défis rencontrés consistait à la **tendance des bénéficiaires à surestimer** lors des entrevues avec l'OIM **leur capacité à utiliser les équipements ou exercer un métier**. Une hypothèse émise était que les bénéficiaires craignaient de ne pas recevoir d'assistance s'ils admettaient leur manque de connaissances et qualifications. Cela avait créé une situation dans laquelle plusieurs migrants recevaient des équipements ou s'étaient vu offrir un emploi, mais ne savaient pas comment se servir de l'équipement ou exercer le métier, occasionnant des pertes en ressources et l'échec de l'assistance à la réintégration. Pour remédier à cette situation, le processus décrit ci-dessus a été élaboré. Ainsi, lorsqu'un migrant affirme savoir se servir d'équipements ou exercer un métier, il est amené auprès d'experts certifiés pour valider qu'il ait bien les compétences déclarées. Si celles-ci sont jugées

insuffisantes, une formation est proposée.

Un autre élément important concerne **l'incitation aux formations**. Une formation permet en effet d'améliorer l'employabilité dans le long terme, mais à court terme elle représente une « perte » économique, puisque pendant le temps de la formation le bénéficiaire ne peut pas travailler. Les migrants de retour ayant des difficultés à joindre les deux bouts ont donc tendance à rejeter ce type d'option. Pour contrecarrer cette difficulté, une **allocation** est prévue pour chaque bénéficiaire. Celle-ci est légèrement supérieure au salaire mensuel minimum légal (SMIG). Elle permet au bénéficiaire de poursuivre la formation sans contrainte au niveau économique. Une autre difficulté concerne la participation des femmes, qui ont souvent des enfants à charge. Pour les libérer pendant la période de la formation, des **garderies** ont été identifiées et leur coût est couvert par l'OIM.

### ► Conditions de reproductibilité

Une condition qui a permis la mise en œuvre de cette initiative avec succès est l'existence au Mali des centres de formation professionnelle agréés par l'Etat malien, et ce dans une variété de secteurs à fort taux d'emploi.



Photo de famille des bénéficiaires d'une formation © OIM

### Pôle de gestion des connaissances

Fiche d'information préparée dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants en décembre 2019

Publiée par le Pôle de gestion des connaissances en mars 2020

Cette fiche fait partie d'une série de fiches s'intéressant à de bonnes pratiques et à des pratiques prometteuses et innovantes dans le domaine de l'aide à la réintégration. Elle vise à diffuser des exemples de bonnes pratiques et pratiques prometteuses aux professionnels de l'aide à la réintégration à travers le monde.

Cette initiative est soutenue par le Pôle de gestion des connaissances ("*Knowledge Management Hub*" (KMH)) de l'OIM. Le KMH a été établi par l'OIM en 2017 dans le cadre du projet "*Action pilote de retour volontaire et de réintégration communautaire durable*" financé par l'Union européenne pour faciliter la mise en œuvre des actions UE-OIM menées à l'appui de la protection et de la réintégration des migrants en Afrique et en Asie.



Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'OIM